

L'entreprise Infogérante

FICHE ACTEUR	
Intervenant(s)	Dan Ciausiu, Maïvin Fabre
Définition synthétique	L'infogérance se définit comme étant le fait qu'un fournisseur externe assume contractuellement une partie ou l'intégralité des ressources informatiques d'une entreprise.
Rôle / Missions	L'objectif principal de l'infogérance est de garantir le maintien de la performance et de la sécurité d'un réseau informatique.
Sources explicatives	Wikipédia
Entreprises du secteur	

From:

<https://wiki.sio.bts/> - **WIKI SIO : DEPUIS 2017**

Permanent link:

https://wiki.sio.bts/doku.php?id=ac_infoger-303&rev=1694521916

Last update: **2023/09/12 12:31**

